



COMITE DE DIRECTION

PROCES VERBAL N° 10 – SAISON 2023/2024

Réunion du :	19/02/2024
Président :	CORNEC Sébastien
Présents :	AUGEREAU Jean-Baptiste, BELLARD Jean-Michel, CHERRUAULT Jean-Paul, COIFFARD Albert, FOUCHER Philippe, GASTINEAU Jack, GERNIGON Romain, LANDEAU Geneviève, MANCEAU Fabienne, MERLET Xavier, PERROT Michel, SALMON Éric et SARRAZIN Fabrice.
Excusés :	BARLIER Cyril, BOURNEL Jean-Luc, DA COSTA Alcides, GALLOU David, HAMARD Jacques, LEROY Pierre,
Invités :	GIRARD Ismaël, PIOU Patrick

Sans remarque, le CODIR valide le PV n° 9 du 19.02.2024.

1. Présidence

En l'absence excusée de certains membres du CODIR, des procurations ont été données :

- Jean-Luc BOURNEL à Xavier MERLET
- Jacques HAMARD à Michel PERROT
- Alcides DA COSTA à Sébastien CORNEC
- Pierre LEROY à Jean-Paul CHERRUAULT

Pour information

Intervention Sébastien CORNEC pour information

- **RH : Recrutement d'un apprenti BEF ou BMF :**
La candidature de Laura LACOSTE a été retenue au titre d'apprentie BEF pour la saison prochaine.
- **Journée Nationale des Bénévoles – WE 23/24 mars 2024**
Retour sur cet évènement. Très bon week-end apprécié par les bénévoles conviés.
- **Tentative de Cyber attaque FFF**
Les systèmes d'information de la FFF viennent d'être la cible d'une tentative de cyberattaque. Le process de sécurité informatique de la FFF a permis de déceler l'exfiltration frauduleuse de données de licenciés et de la circonscrire.
La FFF a porté plainte auprès des autorités judiciaires et déclaré la violation de données personnelles auprès de la CNIL.
La FFF coopère également avec l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes Informatiques (ANSSI).
- **Réseau Femin'Action LFPL**
La LFPL, via son pôle Accompagnement des clubs, a décidé de lancer son réseau Femin'Action LFPL. Un mail a été adressé aux licenciées de la ligue. Cette réunion d'échanges est fixée au samedi 6 avril 2024 au siège du District de Football de Maine et Loire.
- **Invitation de la Mairie de STE GEMMES SUR LOIRE**
Sur invitation de la mairie de Ste Gemmes sur Loire, Sébastien CORNEC et Michel PERROT se rendront à la mairie de Sainte Gemmes sur Loire le samedi 30 avril 2024 pour faire un point sur la situation du club de l'O. Ste Gemmes sur Loire.

- **AG Elective** : Pour rappel elle se déroulera le samedi 22 juin 2024 à ANDARD. Un appel à candidature a été adressé sur les messageries officielles des clubs. Il est ouvert du **21.03.2024 au 21.05.2024 minuit**.
 - Tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13 des Statuts du District,
 - L'élection a lieu au scrutin de liste.

Chaque liste pourra bénéficier des locaux du District pour mener sa campagne.

Pour validation

- Achat **médailles U11-U13** : le devis reçu s'élève à plus de 7 500 €. Il s'agit du même modèle que la saison passée. Le CODIR valide cet achat.
- **Arbitrage**
Dans le cadre de la FIA, un arbitre du club d'Angers SCA n'a pas réussi sa partie pratique (terrain), après 4 observations dont 1 en tant que conseil, et 3 avis défavorables avec des manquements significatifs.
Conformément au Règlement intérieur de la CDA, celle-ci propose la non-titularisation de l'examen de cet arbitre du club d'Angers SCA.
Le CODIR valide cette proposition.
Un courrier sera adressé au club.

2. GT Organisation des Pratiques

Pour validation

Jean-Michel BELLARD fait le bilan des conclusions du Groupe de travail qui s'est réuni à 3 reprises. Pour rappel, l'objectif est d'offrir des possibilités plus larges de créneaux (et pas d'horaire fixe) et ainsi améliorer l'occupation des terrains au cours des week-ends (la majorité des jeunes jouant actuellement le samedi).

Après avoir présenté la composition de ce groupe de travail (membres des commissions organisatrices et dirigeants de clubs), puis rappelé l'organisation actuelle des compétitions (répartition sur un week-end type), Jean-Michel présente les constats du GT et ce qui a conduit leur réflexion.

Ismaël GIRARD (Commission U7/U9) et Patrick PIOU (Commission des Jeunes) interviennent pour exposer quelques souhaits et/ou aménagements pour la journée du samedi. Les nouveaux créneaux proposés font l'objet d'un échange constructif.

Le CODIR valide la proposition du Groupe de travail à la majorité, en prenant en compte les aménagements présentés au cours de la réunion (17 pour et 1 abstention).

Une communication, sous forme de vidéo, sera adressée aux clubs sous quinzaine.

Cette réorganisation sera effective dès la saison 2024-2025.

3. Questions diverses

- Jean Michel BELLARD rappelle la JN U9 qui se déroulera sur 3 sites le samedi 8 juin 2024 et appelle les membres du CODIR à participer à cette journée.
- Michel PERROT fait un point sur l'avancée des travaux.
- Romain GERNIGON fait un retour sur le courrier adressé aux arbitres sur le port d'équipements pour raisons médicales. Dans le cas d'autres communications de ce type à venir, la CDA souhaiterait être intermédiée afin d'apporter un complément d'informations envers les arbitres.

Prochaines réunions :

☞ Bureau : mardi 14 mai (en visio)

☞ Comité de Direction : sur convocation

Le Président	La Secrétaire
M. CORNEC Sébastien	Mme LANDEAU Geneviève

